

## Archos annonce la suspension des tirages d'OCABSA à compter de janvier 2022 jusqu'à la fin de l'exercice 2022

**igny (France) – 15 décembre 2021** - Archos (Euronext Growth Paris : ALJXR), pionnier européen de l'électronique grand public (la « **Société** »), rappelle que l'exercice 2021 a été une année particulièrement riche en actualités pour le Groupe et annonce la suspension des tirages du contrat de financement conclu auprès de YA II PN, Ltd.

- **Point sur l'activité du Groupe en 2021**

Archos rappelle qu'au cours de l'exercice 2021 :

- Archos a créé la société Medical Devices Venture, filiale détenue à 100% par Archos dont la mission est de transformer des projets issus des laboratoires de recherche en start up innovantes à forte croissance, dont Medical Devices Venture sera actionnaire majoritaire. Ainsi, à date, les sociétés Dextrain et Poladerme ont été lancées en 2021 ainsi que le jeune intégrateur pour le monde hospitalier, MDV-IT. L'objectif est de lancer plusieurs nouveaux projets en 2022 autour de la *MedTech* et de la santé digitale ;
- Archos a assaini sa position bilancielle en restructurant sa dette à l'égard de la Banque Européenne d'Investissement et en améliorant sa position de trésorerie afin de pouvoir assurer son plan stratégique de retournement ;
- Logic Instrument a renouvelé ses gammes de solutions mobiles afin de pouvoir mieux assister ses clients professionnels dans leur transformation digitale.

Au plan boursier, le contrat de financement en OCABSA conclu avec le fonds d'investissement YA II PN, Ltd au cours du premier trimestre 2021 a entraîné la création d'un nombre significatif d'actions et a impacté la capitalisation boursière du Groupe.

Au terme de l'exercice 2021, le Groupe se voit désormais fort d'une trésorerie brute de plus de 10 millions d'euros au niveau d'Archos et de plus de 5 millions d'euros au niveau de Logic Instrument. Dans ce contexte, la Société a estimé raisonnable de suspendre le tirage des tranches d'OCA jusqu'à la fin de l'exercice 2022 au moins, conformément à l'Avenant conclu ce jour, et envisage de procéder à un regroupement d'actions dans le courant du premier trimestre 2022.

La Société dispose désormais des moyens lui permettant de continuer à déployer son plan stratégique en 2022, à savoir :

- Réaliser 50% de son activité dans le B2B en support des grands comptes ;
- Proposer des solutions novatrices auprès des consommateurs, comme Le Miroir d'Archos ou les objets connectés à recharge perpétuelle ;

- Accélérer le déploiement de Medical Devices Venture et de ses start-up innovantes.

Par ailleurs, la Société n'exclut pas de réaliser des opérations de croissance externe si celles-ci sont susceptibles d'accélérer le programme de développement du Groupe.

- **Conclusion d'un avenant au contrat de financement en OCABSA en vigueur**

La Société annonce la signature ce jour d'un avenant (l'« **Avenant** ») au contrat de financement obligataire flexible (le « **Contrat** ») conclu le 17 mars 2021 avec le fonds d'investissement YA II PN, Ltd représenté par Yorkville Advisors Global LP (l'« **Investisseur** »), tel que déjà modifié par voie d'avenant le 21 septembre 2021.

La conclusion de l'Avenant fait suite à l'émission, ce jour, de la quatrième tranche d'OCA d'un montant nominal total de 3 millions d'euros, avec 15.000.000.000 BSA attachés, ainsi qu'à plusieurs échanges récents entre la Société et ses actionnaires, au regard notamment de la situation de trésorerie de la Société à date.

*Rappel des principales modalités de financement initialement prévues au Contrat*

Aux termes du Contrat, tel que modifié par voie d'avenant le 21 septembre 2021, le financement se décomposait en un premier engagement de financement d'un montant nominal maximum total de 20 M€ (l'« **Engagement Initial** »), suivi d'un second engagement de financement d'un montant nominal maximum total de 5 M€ (l'« **Engagement Additionnel** »), soit un montant nominal maximum total égal à 25 M€.

Il était également prévu qu'à compter de ce jour, le tirage des tranches restantes dans le cadre de l'Engagement Initial interviendrait, sous réserve de la réalisation de certaines conditions, selon le calendrier prévisionnel suivant :

Tranche 5	15/03/2022
Tranche 6	15/06/2022
Tranche 7	15/09/2022
Tranche 8	15/12/2022

*Annulation des tirages automatiques de tranches et suspension des tirages jusqu'à la fin de l'exercice 2022 au moins*

Aux termes de l'Avenant, l'Engagement Initial est réduit aux 12 M€ émis à date. L'Avenant prévoit également que l'Engagement Additionnel portera désormais sur un montant nominal maximum total de 13 M€ par émission de treize tranches d'un montant nominal total de 1 M€ chacune.

Il est rappelé que les tirages des tranches dans le cadre de l'Engagement Additionnel sont intégralement à la main de la Société. La Société indique à cet égard qu'elle n'a pas l'intention de procéder à des tirages de tranches jusqu'à la fin de l'exercice 2022 au moins.

Par ailleurs, la Société a procédé ce jour au rachat de 11.675.000.000 BSA attachés à la quatrième tranche d'OCA, le solde des 3.325.000.000 BSA détenus par l'Investisseur ayant été exercés également ce jour.

Toutes ces mesures illustrent le souhait de la Société de limiter l'impact dilutif du Contrat pour ses actionnaires.

Il est rappelé que les actionnaires peuvent suivre les émissions et les conversions d'OCA sur le tableau de suivi disponible sur le site Internet de la Société :

<https://www.archos.com/fr/corporate/investors/index.html>

---

## A propos d'ARCHOS

*ARCHOS, expert en solutions mobiles, a sans cesse révolutionné ce marché tant dans le secteur de l'électronique grand public que dans le B to B avec sa filiale Logic Instrument. La marque française a ainsi été la première à proposer des tablettes Google Android en 2009. Aujourd'hui, ARCHOS conçoit et démocratise des produits à forte valeur d'innovation et a créé en 2021 une division MedTech, Medical Devices Venture, qui va regrouper plusieurs startups. Avec un siège social en France, des bureaux en Europe et en Asie, ARCHOS s'affirme comme un acteur paneuropéen incontournable, coté sur le marché Euronext Growth Paris, ISIN Code : FR0000182479.*

[www.archos.com](http://www.archos.com)

---

Contact : Loic Poirier, Président Directeur Général, [poirier@archos.com](mailto:poirier@archos.com)